

Monter, vérifier et utiliser des échafaudages roulants

Les documents Organismes habilités à dispenser les formations Échafaudages de pied et Échafaudages roulants mis à jour sont disponibles sur le site de l'INRS : <https://www.inrs.fr/services/formation/demultiplication.html>

Positiv' Formation est titulaire d'une habilitation « Échafaudage roulant »

n°H34740/2019/Echafaudage roulant - R457-1/O/13 délivrée par l'Assurance Maladie Risques Professionnels/INRS

Objectifs

Monter, utiliser, réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalière prévues par l'arrêté du 21 décembre 2004 et au sens de la R457, et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant.

Public Visé

Toute personne appelée à monter, vérifier (selon l'arrêté du 21 décembre 2004), utiliser et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice technique du fabricant.

Pré Requis

- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas) et être apte à travailler selon les caractéristiques de la formation (travail en hauteur, port de charges ...).
- Bénéficier d'un avis d'aptitude médicale permettant d'effectuer des opérations de montage et de démontage des échafaudages donné dans le cadre du suivi individuel renforcé prévu par l'article R 4624-23 du Code du travail.

Objectifs pédagogiques

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Monter et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant
- Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage roulant
- Utiliser un échafaudage roulant en sécurité

Méthodes et moyens pédagogiques

Pédagogie : en salle, exposés, travail en groupe, cas concrets. Applications pratiques sur chantier école. Montage, vérifications réglementaires, utilisation et démontage de deux échafaudages roulants. Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique. La partie théorique représente 30 à 50 % du temps total de la formation. La partie pratique représente 50 à 70 % du temps total de la formation et est réalisée sur la plateforme pédagogique.

Matériel utilisé : 2 échafaudages roulants

Parcours pédagogique

LES ENJEUX DE LA PREVENTION

LES RÔLES ET RESPONSABILITES DES DIFFERENTS ACTEURS

LA PREVENTION DES RISQUES

- Signaler les situations dangereuses.
- Communiquer-rendre compte.

LES DIFFERENTS TYPES D'ECHAFAUDAGES ET LEUR DOMAINE D'UTILISATION

L'EXPLOITATION DE LA NOTICE DU FABRICANT

LE CADRE REGLEMENTAIRE DES VERIFICATIONS DES ECHAFAUDAGES ET LES

RESPONSABILITES QUI EN DECOULENT

LA PREPARATION DU MONTAGE

LE MONTAGE ET LE DEMONTAGE EN SECURITE D'UN ECHAFAUDAGE ROULANT

L'EXAMEN D'ADEQUATION

L'EXAMEN DE MONTAGE ET D'INSTALLATION DE L'ECHAFAUDAGE ROULANT

LA VERIFICATION JOURNALIERE (EXAMEN DE L'ETAT DE CONSERVATION) DE L'ECHAFAUDAGE ROULANT

LE COMPTE RENDU DE VERIFICATION DE L'ECHAFAUDAGE ROULANT

LES REGLES D'UTILISATION EN SECURITE D'UN ECHAFAUDAGE ROULANT

Qualification Intervenant(e)s

Formateur certifié "Formateur Échafaudages de l'Assurance Maladie - Risques Professionnels / INRS".



Méthodes et modalités d'évaluation

Les évaluations sont effectuées en continu pendant toute la durée de la formation. Questionnement oraux, questionnaire à choix multiples, observation pendant la partie pratique avec grille d'évaluation pratique et utilisation de l'outil TUTOPREV BTP.

A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives (évaluation des connaissances et savoir-faire selon les grilles conformes au document de référence l'AMRP/INRS), l'organisme de formation leur délivre un certificat et une attestation de compétences formation validant les acquis.

Modalités d'Accessibilité

Sur demande auprès du référent handicap, par mail à handicap@positivformation.com



Durée

14.00 Heures

2 Jours

Effectif

3 minimum - 8 maximum